



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

transports

Question écrite n° 115343

Texte de la question

M. Claude Bodin attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur le financement du transport des travailleurs handicapés vers leur établissement et service d'aide par le travail (ESAT). L'association pour adultes et jeunes handicapés du Val-d'Oise déplore en effet le délai mis par l'Agence régionale de santé d'Île-de-France pour octroyer une réponse positive à ce financement qui relève désormais de la compétence de l'État. De ce fait, ce sont ainsi 10 travailleurs en situation de handicap qui risquent d'être réorientés vers d'autres établissements médico-sociaux. Il lui demande donc quelles sont les intentions du Gouvernement dans ce domaine.

Données clés

Auteur : [M. Claude Bodin](#)

Circonscription : Val-d'Oise (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 115343

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 juillet 2011, page 8007

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)